

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2210

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 18

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

À l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« au »

insérer le mot :

« présent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.